

Mercredi 17 mars 2021

FICHE PRESSE

NEO TERRA

Un partenariat gagnant-gagnant pour la transition écologique et énergétique

Le changement climatique n'est plus seulement un concept scientifique. C'est aujourd'hui un état de fait, mesurable, observable, concret. L'augmentation moyenne des températures de 1,4°C au cours du XX^e siècle se traduit dans l'espace, dans le paysage, dans le temps avec des impacts socioéconomiques et environnementaux particulièrement destructeurs. L'évolution du climat nous touche désormais au quotidien avec des événements météorologiques témoins du déséquilibre en action. Inondations, tempêtes, érosion, sécheresse... ces aléas se voient plus nombreux, plus intenses, à des saisons où ils constituent une nouveauté à laquelle nous avons tardé à nous prémunir.

Face à ce constat, la Région Nouvelle-Aquitaine a engagé depuis 2010 une stratégie de long terme qui débute par l'élaboration de diagnostics irréfutables et complets :

- Acclimaterra autour des questions climatiques sous la direction d'Hervé LE TREUT.
- Ecobiose pour les questions de biodiversité, sous la direction de Vincent BRETAGNOLLE.

Sur la base des conclusions de ces deux rapports, les élus régionaux ont adopté le 9 juillet 2019, la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique baptisée Néo Terra.

Celle-ci, à travers 11 ambitions accompagnées d'engagements chiffrés et déclinées en 86 fiches-actions concrètes, se fixe un objectif à moyen terme : accélérer l'effort de transition énergétique, écologique et agricole pour aboutir à des résultats tangibles dès 2030.

En partageant, à travers une convention partenariale, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour réduire les impacts du changement climatique au bénéfice de nos territoires, Département de Lot-et-Garonne et Région Nouvelle-Aquitaine s'engagent à travailler conjointement et concrètement à la transition écologique et énergétique. Le Lot-et-Garonne est une des premières collectivités et le premier Département de Nouvelle-Aquitaine qui a conventionné avec la Région.

Nombres d'actions sont d'ores-et-déjà engagées localement et viennent nourrir les ambitions régionales : la mise en place du Conseil Citoyen Consultatif et le Budget Participatif Citoyen, les dispositifs en matière agro-écologique, le Plan Habitat, la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles, le programme « Du 47 dans nos assiettes », le Schéma départemental des voies vertes...

Notons aussi la complémentarité et l'articulation avec la Mission d'information et d'évaluation sur la transition écologique et énergétique (MIETEE) conduite en Lot-et-Garonne sous le pilotage du Conseil départemental. Ses travaux ont débouché sur un plan d'action dont de nombreuses mesures concrètes ont déjà été traduites dans le Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021.

Contacts presse :

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
Rachid Belhadj, Directeur du service de presse
05 57 57 02 75 / rachid.belhadj@nouvelle-aquitaine.fr

Conseil départemental de Lot-et-Garonne
Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr